

Charte de l'Alliance OTONOM

17/09/2026



Préambule.....	3
Nos Valeurs	3
1. Autonomie	3
2. Solidarité	3
3. Partage	3
Notre Identité	4
1. Ouverture	4
2. Engagement.....	4
3. Équité.....	4
Nos Objectifs.....	5
1. Renforcer les capacités	5
2. Mutualiser certains services et moyens matériels	5
3. Favoriser l'innovation sociale	5
Les axes de notre action commune	5
1. Vivre la Précarité	5
2. Autonomiser	6
3. Projet(er).....	6
4. Innover	6
Nos thématiques de mutualisation	6
Gouvernance.....	7
Ouverture et évolution.....	8
Engagement	8

Préambule

Face aux défis croissants du secteur non-marchand, les membres de l'Alliance OTONOM s'engagent dans une dynamique innovante de coopération. Cette charte pose les fondements de notre alliance autonome, libre et solidaire, afin de renforcer l'impact sociétal de chacun par la mutualisation de nos compétences et ressources humaines ou matérielles.

Nos Valeurs

L'Alliance OTONOM repose sur **trois valeurs** fondamentales :

1. Autonomie

Chaque association membre conserve son indépendance, ses spécificités et sa capacité de décision.

2. Solidarité

Nous croyons à la force du collectif et à la solidarité.

3. Partage

Nous nous engageons dans le partage de nos savoirs, nos expériences et nos ressources.

Faire circuler la confiance, les outils et les savoirs.

L'équilibre de cette alliance repose sur une dynamique réciproque :

- On y vient parce qu'on en a envie ou besoin,
- On y reste parce qu'on choisit de contribuer.

Recevoir et donner ne sont pas opposés : ce sont les deux battements d'un même cœur collectif. C'est cette circulation de la confiance, des outils et des savoirs qui fait tenir l'ensemble et donne sa force à l'Alliance OTONOM.

Cette alliance ne remplace pas ce que chacun est. Il construit un socle commun sans effacer les singularités. Ce n'est pas une fusion, mais un appui souple et vivant, fait pour renforcer, alléger, relier.

En rejoignant l'Alliance, chaque structure gagne en clarté, en solidité et en impact, sans perdre son identité propre.

Ensemble, nous amplifions notre impact, nous devenons plus efficaces et nous affrontons les tempêtes collectivement.

Notre Identité

L'Alliance OTONOM est une alliance libre de coopération entre associations du secteur non-marchand, née d'un besoin partagé : ne plus avancer seuls, dans l'urgence et la tension permanente. Elle se distingue par sa volonté de « faire ensemble », tout en respectant l'autonomie, la singularité et l'histoire de chaque membre.

Trois notions essentielles constituent l'ADN de notre alliance :

1. Ouverture

L'Alliance OTONOM est née d'un moment d'opportunité : appels à projets, évolutions politiques, dynamiques humaines propices. Ce regroupement ne relève pas d'une construction idéologique, mais d'une dynamique organique, où chaque membre perçoit une ouverture à saisir, non par opportunisme, mais par sens de l'élan juste.

Cette ouverture est aussi intérieure : chacun vient avec la volonté d'écouter, de découvrir, de faire un pas vers l'autre. Ici, on ne ferme pas la porte à l'inconnu, on l'entrouvre, ensemble. Nous accueillons les autres tels qu'ils sont, avec curiosité, souplesse et la disponibilité d'apprendre autrement.

Mots-clés : Vigilance, Intuition, Accueil, Ouverture, Lucidité, Disponibilité, Opportunisme

2. Engagement

Malgré les freins, les doutes et le manque de temps, il existe un désir profond de créer ensemble, de sortir de l'isolement et d'inventer une autre manière d'agir dans le social. Ce désir, fragile mais réel, rend possible le regroupement.

La présence au sein de l'Alliance n'est pas passive : chaque membre s'implique avec volonté, sincérité et fidélité. Même en cas de contraintes de temps, l'engagement se manifeste par la participation active, selon les moyens de chacun.

Mots-clés : Feu sacré, Énergie, Volonté, Appel intérieur, Expérimentation

3. Équité

La solidarité au sein de l'Alliance ne repose pas sur un don illimité, ni sur l'idée que chacun doit contribuer de façon identique. Ici, chacun donne selon ses moyens, reçoit selon ses besoins, et voit son périmètre respecté.

L'équité est une générosité régulée, une attention portée à l'ajustement fin, une solidarité pragmatique qui tient compte du réel, et non d'un idéal figé. C'est ce qui permet au collectif de durer, sans que certains s'épuisent ou se sentent mis de côté.

Mots-clés : Solidarité, Partage, Régulation, Respect, Ajustement, Justice, Limites claires, Générosité

S'appuyant sur ces trois fondements, l'Alliance OTONOM entend créer un espace de coopération fertile, résilient et respectueux de l'identité de chacun.

Nos Objectifs

L'Alliance OTONOM se donne pour mission de renforcer les capacités individuelles et collectives de ses membres, de mutualiser certains services ou moyens matériels, et d'atteindre ensemble une plus grande agilité et robustesse.

Nous articulons notre mission autour de **3 objectifs** :

1. Renforcer les capacités

individuelles et collectives de ses membres, pour répondre avec plus d'agilité et de robustesse aux enjeux du secteur.

2. Mutualiser certains services et moyens matériels

afin d'optimiser la gestion, d'innover et de réaliser des économies d'échelle.

3. Favoriser l'innovation sociale

par le développement de communautés de pratiques, la formation mutualisée et le partage d'outils et de connaissances.

Les axes de notre action commune

Nos objectifs s'articulent autour de **quatre axes** majeurs qui structurent notre action commune :

1. Vivre la Précarité

Nous accompagnons des publics en situation de précarité, tout en vivant nous-mêmes une certaine fragilité structurelle : dépendance aux subsides, incertitudes institutionnelles, pression financière. Cette précarité façonne notre prudence, notre débrouillardise et notre lucidité.

Chacun apprend à faire avec ce qu'il a, à ajuster, à créer du lien malgré le peu de ressources — mais nous le faisons ensemble.

Mots-clés : Survie, Dépendance, Incertitude, Adaptation, Débrouille

2. Autonomiser

L'Alliance est un lieu d'intelligence collective, une école mutuelle où l'on vient pour échanger, découvrir d'autres manières de faire et croiser des savoirs. Ici, pas de savoir descendant, mais un partage transversal, basé sur la transmission, la curiosité, l'expérimentation et l'humilité.

Mots-clés : Transmission, Curiosité, Expérimentation, Éducation, Humilité, Savoirs empiriques, Formation mutuelle

3. Projet(er)

L'envie de créer des projets reste notre colonne vertébrale : des idées à défendre, des financements à activer, des solutions à tester. C'est à travers les projets que notre regroupement s'incarne, que nous mobilisons nos forces et que nous donnons vie à notre alliance.

Mots-clés : Initiative, Vision, Créativité, Pilotage, Structure, Finance, Mobilisation, Montage

4. Innover

Nous cherchons à sortir des chemins connus, à éviter la reproduction de modèles lourds ou inefficaces. L'innovation que nous portons est sociale : elle est humaine, contextuelle, collective, douce et ancrée dans le terrain. Nous cherchons ce qui fonctionne, nous testons, nous ajustons, nous transformons.

Mots-clés : Transformation, Solutions nouvelles, Impact, Créativité, Audace, Expérimentation, Entrepreneuriat

Ensemble, ces objectifs nous permettent de renforcer notre impact, de gagner en clarté et en solidité, tout en restant agiles et fidèles à nos valeurs.

Nos thématiques de mutualisation

L'Alliance OTONOM structure la mutualisation entre ses membres autour de **quatre « thématiques »** permettant à chaque organisation de s'engager selon ses besoins et priorités, tout en respectant l'autonomie, l'identité et le périmètre d'activité de chacune :

- **Alliance 1 : Services partagés**
Mise en commun de services opérationnels ou tout autre service identifié

comme stratégique, via un véhicule juridique dédié (association de frais) pour une gestion transparente et une refacturation équitable.

Engagement de prestataires externes entre associations, permettant de renforcer les équipes, d'optimiser les compétences et de répondre à des besoins spécifiques de façon flexible.

- **Alliance 2 : Savoirs partagés**

Animation de communautés de pratiques où les membres échangent sur leurs expériences, partagent des connaissances et co-construisent des solutions innovantes adaptées aux enjeux du secteur.

Organisation de sessions de formation communes pour les équipes, favorisant le développement professionnel, l'échange de compétences et la montée en expertise collective.

- **Alliance 3 : Ressources partagées**

Prêt éphémère de locaux, bureaux ou espaces d'activité facilitant la collaboration inter-associative et l'optimisation des ressources immobilières. Animation d'un espace numérique commun (SharePoint) pour échanger documents et connaissances, favorisant l'entraide et le développement collectif.

- **Alliance 4 : Culture partagée**

Développement de projets communs (ex : développement IT, achats groupés, initiatives collectives), favorisant l'innovation, la cohésion et la construction d'une culture commune de coopération.

Ces thématiques sont évolutives et peuvent être adaptés en fonction des besoins émergents des membres.

Gouvernance

- **Principe d'égalité** : Chaque association dispose d'une voix, selon la règle « une personne, une voix ». Aucune association n'a de supériorité sur une autre.
- **Autonomie et horizontalité** : Les décisions sont prises collectivement, dans le respect de l'autonomie de chaque membre. Les votes privilégient le consensus ; en cas d'impossibilité, la majorité simple prévaut.
- **Intelligence collective** : Les orientations stratégiques sont débattues et validées ensemble, en favorisant la participation active de tous.
- **Comité de pilotage** : Composé d'un-e représentant-e de chaque association membre, il se réunit une fois par mois pour piloter les actions, suivre les projets et statuer sur les demandes d'adhésion ou de sortie.
Dans l'hypothèse où de nouveaux membres rejoindraient l'AO, le comité de pilotage est limité à 10 représentants (vote) pour des raisons opérationnelles.

Dans ce cas, un comité de pilotage tournant sera mis en place, avec un changement de représentants tous les X mois.

- **Adhésion** : Toute nouvelle demande d'adhésion est soumise au comité de pilotage. Le seul critère d'adhésion porte sur l'engagement à respecter la présente charte de l'Alliance Otonom. De même, la sortie d'un membre peut être votée en cas de non-respect de la charte ou à la demande du membre concerné.
- **Gestion des initiatives de mutualisation** :

Toutes les initiatives de mutualisation sont coordonnées par une personne désignée au sein de l'une des structures membres. Cette personne est chargée de structurer et d'organiser les actions collectives de l'Alliance. Les outils partagés (par exemple le SharePoint commun, site web) sont également hébergés au sein d'une association membre désigné pour assurer la maintenance, le respect des normes RGPD et de cybersécurité. Cette coordination centralisée garantit la transparence, la traçabilité et l'efficacité des actions, tout en veillant à préserver la spécificité et l'autonomie de chaque association membre.

Ouverture et évolution

L'Alliance OTONOM est ouverte à toute organisation du secteur non-marchand partageant ses valeurs et souhaitant s'engager dans une dynamique de mutualisation. La présente charte pourra être adaptée par le comité de pilotage, afin de répondre aux évolutions du contexte et des besoins des membres.

Engagement

En adhérant à l'Alliance OTONOM, chaque membre s'engage à respecter la présente charte, à contribuer activement à la dynamique collective et à promouvoir l'entraide et l'autonomie dans toutes ses actions.

**Fait à Bruxelles, le [date],
Pour l'Alliance OTONOM,
Les associations membres**